Le cadre géologique et la stratigraphie

Objekttyp: Chapter

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande

Band (Jahr): 146 (2013)

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch



Le cadre géologique et la stratigraphie

Substratum et hydrologie

e relief de la colline du Prieuré est constitué d'un socle rocheux molassique (molasse à charbon) recouvert d'un placage morainique argileux d'épaisseur inégale. La molasse affleure dans le coteau au sud de l'église, actuellement planté de vignes. Une épaisse couverture morainique masque la molasse, avec d'importants plongements dans la partie est du site. Tous les travaux de terrassement effectués par les constructeurs romains n'ont entamé que la moraine rhodanienne¹. Ce terrain très compact et dur constitue un fond pratiquement imperméable sur lequel s'accumulent aujourd'hui encore les eaux souterraines.

On rencontre au contact de la partie supérieure de la moraine compacte (fig. 12, couche 22) un horizon pédologique d'altération et de lessivage constitué de sables limoneux ou graveleux, avec dépôts ferrugineux de couleur ocre (couche 21), d'une épaisseur allant de 20 à 100 cm.

Dans quelques endroits qui ont échappé aux travaux de terrassements d'époque romaine, notamment sous la place nord du Prieuré, on retrouve un horizon pédologique limoneux (couche 20) d'une épaisseur de 30 cm (limons de pente) de couleur dominante brun ocre. C'est dans la tranche supérieure de ce niveau qu'apparaissent les premières traces d'occupation humaine, sous forme de petits débris de terre cuite, de charbons de bois, de fragments d'os, auxquels aucune datation précise n'a pu être assignée.

Au-dessus viennent les remblais, mouvements de terre et constructions d'époque romaine et ultérieures².

Le fond morainique imperméable retient une nappe phréatique mince en tout point du sous-sol où le relief permet son accumulation. L'alimentation de cette nappe diffuse est assurée par l'infiltration des eaux météoriques, de même que par une alimentation continue dans les terrains quaternaires situés en position légèrement dominante au nord de l'actuelle avenue Samson Reymondin.

Ainsi, bien qu'ils aient choisi une légère éminence pour l'implantation des constructions romaines, les architectes ont dû maîtriser les problèmes d'humidité en installant des drainages, canalisations ou fondations drainantes collectant les eaux et en ménageant des exutoires jusqu'aux parties basses du site.

Les interventions humaines récentes comme le creusement de la voie ferrée et la construction de la rue S. Reymondin ont considérablement modifié le relief et la circulation des eaux. Les constructions dans le sol du Prieuré nécessitent malgré tout d'être constamment drainées, aujourd'hui encore.

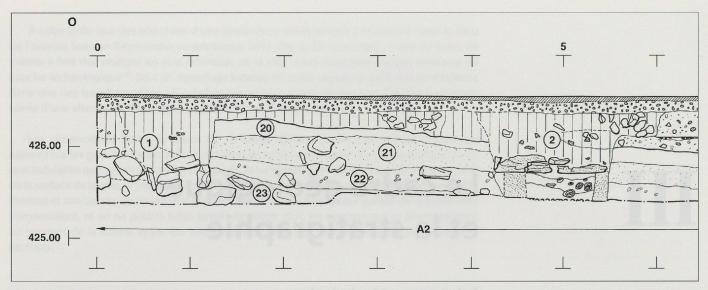
Avec son grand bassin d'agrément et son complexe thermal, la villa de Pully devait consommer une importante quantité d'eau. Alimentant une fontaine dans l'angle sud-ouest du portique F1, la canalisation St.100 est cependant la seule amenée d'eau attestée. Plusieurs évacuations ont en revanche été découvertes dans le bâtiment des bains³.

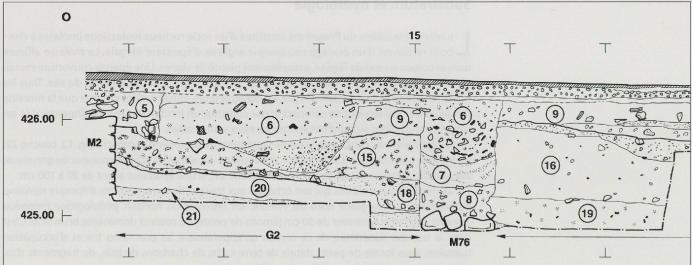
Comment la *villa* était-elle approvisionnée en eau ? Sur place, comme nous venons de le voir, l'eau était très présente, mais plus embarrassante qu'utile sous cette forme diffuse impossible à capter.

¹ Weidmann 1988, feuille 85: Lausanne, notice explicative pp. 15-17, décrit cette formation quaternaire de la manière suivante (Q4M): « limon argilo-sableux à graviers, pierres et blocs » de couleur jaune verdâtre.

² Cf. infra, pp. 29-33.

³ Ces structures sont décrites plus loin, pp. 41-105.





1. Perturbation moderne. 2. Fosse d'implantation d'une coulisse moderne. 3. Fosse d'implantation d'une coulisse moderne.

Démolition des structures romaines

4. Tranchée de récupération du mur M1 : remplissage de limon gravelo-sableux. 5. Démolition : limon argileux et humus mêlés de cailloux et de mortier. 6. Démolition : limon argileux mêlé de cailloux, de graviers, de tuiles, de mortier et de céramique. 7. Tranchée de récupération du mur M76 : remplissage de sable et d'humus. 8. Tranchée de récupération du mur M76 : remplissage de cailloux et de mortier.

Constructions du 2e siècle apr. J.-C.

9. Remblai : humus et limon argilo-sableux beige jaune mêlés de cailloux. 10. Niveau de construction : sable, débris de taille et mortier. 11. Remblai : limon argileux beige clair mêlé de cailloux.

Constructions du 1er siècle apr. J.-C.

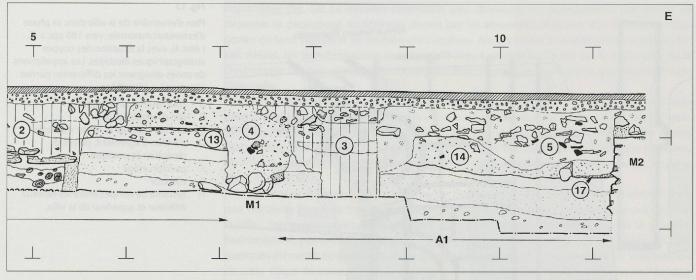
12. Remblai : limon argileux brun mêlé de gravier. 13. Remblai : limon argilo-sableux beige gris mêlé de gravillons et de mortier, surmonté d'un litage de petits fragments de tuiles. 14. Remblai : limon argileux beige jaune mêlé de gravier. 15. Remblai : limon argileux beige brun mêlé de cailloux, de mortier et de charbon. 16. Remblai : limon argileux brun. 17. Niveau de construction : gravier et mortier. 18. Remblai : limon sableux beige jaune mêlé de gravier, de tuiles et de mortier. 19. Remblai : limon argileux beige blanc mêlé de tuiles et de mortier.

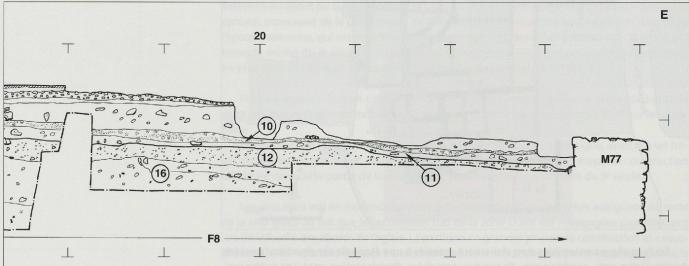
Terrain naturel

20. Limon argileux brun. 21. Moraine sableuse brun rouille. 22. Moraine compacte vert-bleu. 23. Moraine compacte vert-bleu avec de gros blocs.

Aucun puits n'est d'ailleurs attesté à Pully, comme dans la majorité des villae du Plateau suisse : une preuve supplémentaire que pour l'approvisionnement en eau de ce genre de demeures, les aqueducs étaient privilégiés, car ils permettaient la gestion de l'eau sous pression nécessaire aux jeux d'eau, très prisés comme ornements, ou plus simplement, à l'alimentation des baignoires et *labra*. Aucune trace d'un tel aqueduc n'a cependant été mis au jour dans les alentours immédiats.

Fig. 12 Coupe stratigraphique E-O, vue nord, en travers des locaux A2, A1, G2 et F8. Situation: fig. 13, p. 28.





On ignore aussi quelles étaient les sources exploitables à l'époque romaine. Le dictionnaire historique de Martignier et de Crousaz⁴ signale sans plus de précisions qu'« à l'entrée du village est une source thermale et une seconde près du pont de la Paudèse ». D'autres sources devaient être disponibles en amont de la villa, sur les coteaux montant en direction de Belmont-sur-Lausanne, où se trouvent des sources encore captées de nos jours. S'îl existait un aqueduc, c'est probablement à ces dernières qu'il se sera approvisionné, pour des raisons de pente.

La collecte des eaux de toiture est un autre moyen d'approvisionnement possible, même si l'on n'a évidemment plus la moindre trace archéologique de ces aménagements en hauteur.

Des réservoirs proches des sites permettaient peut-être aussi de conserver les eaux de pluie. On n'a cependant aucune trace de ce genre de dispositifs à Pully ni ailleurs dans le canton.

Stratigraphie et datations

La séquence stratigraphique

La séquence stratigraphique de Pully a été très largement entamée par les remaniements intervenus depuis la fin de l'époque romaine. Aucun véritable niveau de marche n'est attesté dans la villa. On ne dispose de presque aucune coupe pour sa partie haute (fig. 13), dont les vestiges ne sont par ailleurs que très partiellement fouillés.

En 1971/1976, un certain nombre de coupes ont été relevées dans les zones D à H, sans toutefois que du mobilier ait été collecté en quantités suffisantes pour définir une séquence chronologique. Ce n'est qu'ultérieurement, au moment de l'élaboration, que certains des ensembles ont été mis en relation avec des couches, presque exclusivement dans l'hémicycle F1-3, et principalement pour les ensembles comprenant des fragments de peintures murales ou de mosaïques.

⁴ Op. cit., p. 776-777.

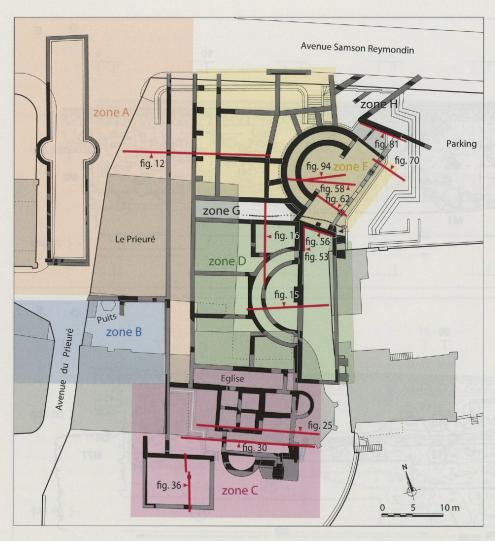


Fig. 13

Plan d'ensemble de la *villa* dans sa phase d'extension maximale, vers 180 apr. J.-C. (état 4), avec la situation des coupes stratigraphiques illustrées. Les appellations de zones désignent les différentes parties structurelles identifiées.

- A cour intérieure et bassin
- B aile d'habitation sud
- C secteur thermal et « tour » d'angle
- D pavillon d'agrément, pièces de réception et portique
- F pavillon étagé
- G corridor
- H système de rampes entre les niveaux inférieur et supérieur de la *villa*.

Seuls quelques ensembles sont clairement associés à une étape de construction (remblais de circulation nets, comblements de tombes, tranchées d'implantation, etc.). Les autres proviennent essentiellement des couches de démolition générale de la *villa*, dont on ignore le temps qu'elles ont pris pour se constituer : un jour, un an, un siècle ?

Les pièces sélectionnées pour le chapitre sur l'Antiquité tardive l'ont été en premier lieu en fonction de leur typologie. Elles illustrent indirectement la continuité d'occupation du site, même si elles ne sont, à deux exceptions près⁵, pas associées à des structures avérées.

Les éléments à disposition ne permettent pas de dire si la *villa* de Pully a été abandonnée, puis réhabitée, ou si une occupation continue y a eu lieu, comme c'est le cas à Orbe, où les céramiques et monnaies montrent que la partie sud de la *pars urbana*, de même que le *mithraeum*, à l'extérieur de la *villa*, ont été occupés sans interruption jusqu'à la fin du 4°, voire au début du 5° siècle.

L'exercice est d'autant plus difficile qu'on ne dispose que de peu d'individus céramiques pertinents (bords, fonds, catégories de céramique bien sériées chronologiquement).

Les fouilles menées entre 2002 et 2004 n'ont hélas pas permis de clarifier la situation. D'une part, le mobilier récolté est rare, les couches romaines ayant été très largement recreusées lors de l'implantation des églises et tombes médiévales successives. C'est donc essentiellement dans la démolition générale de l'espace C8, partiellement dégagé dans l'esplanade au sud de l'église, que de la céramique a été récoltée.

On comprend dès lors la difficulté de traiter le mobilier à disposition et les partis pris auxquels il a fallu se résoudre. En dépit de cela, nous avons choisi de présenter les pièces chronotypologiquement pertinentes, regroupées par états, afin de donner un panel du mobilier de la villa.

Au cours des fouilles de 1971 et 1976, deux grandes phases de travaux I et II avaient été définies, chacune divisée en deux états a et b correspondant à des transformations de moindre

⁵ Les ensembles K521 et 560 proviennent de fosses d'implantation de tombes.

importance (fig. 14). Le mobilier céramique, peu abondant, n'a généralement pas permis de dépasser le découpage traditionnel donné par les absences/présences des différentes catégories de terre sigillée et de revêtements argileux. Ainsi, lorsque tout élément de datation faisait défaut, les transformations ont été attribuées à un état ou l'autre sur la seule base de la chronologie relative, alors qu'elles pourraient être intervenues à n'importe quel moment dans l'intervalle.

C'est essentiellement sur l'analyse stylistique des peintures, déjà partiellement effectuée dans le prolongement des fouilles, puis affinée et complétée dans le cadre de la reprise complète de l'étude du mobilier pictural, dès 1998, que repose la datation de trois des quatre états définis initialement : la présence, en remblais, d'imitations provinciales des peintures du 4e style pompéien atteste qu'une première villa s'est développée dès le milieu du 1er s. apr. J.-C. (état 1).

La peinture à l'aurige qui orne la partie basse de l'abside du pavillon F, construit dans une troisième étape de travaux, constitue le point d'accrochage chronologique principal de la *villa*: son organisation, sa thématique et son traitement, caractéristiques de la peinture hadrianéenne, permettent de dater l'érection de cette partie des environs de 130 apr. J.-C. Les quelques éléments céramologiques ne sont pas en contradiction, les remblais de construction de cette étape de travaux (état 3) se situant dans une fourchette allant de la fin de l'époque flavienne au début du siècle antonin. Les caractéristiques stylistiques d'un deuxième ensemble pictural, provenant de la partie haute de l'hémicycle F, ont livré une autre datation, à la fin de l'époque antonine, qui est en adéquation avec le rare mobilier céramique associé, attribué à la seconde moitié du 2^e siècle, et fournit un accrochage chronologique pour les transformations les plus tardives mises en évidence lors des fouilles des années 1970 (état 4).

Pour les niveaux du Haut-Empire, les fouilles qui ont eu lieu dans l'église entre 2002 et 2004 n'ont pas livré non plus du mobilier céramique ou des monnaies permettant d'affiner les datations.

La chronologie relative des vestiges, ainsi qu'un ensemble de céramique, associé à un trésor monétaire exceptionnel⁶, ont en revanche montré l'existence d'une étape de construction ultérieure dans cette partie de la *villa* (état 5), s'inscrivant dans le courant du 3° siècle.

Les cinq états mis en évidence dans la partie thermale ont pu être reliés aux quatre du reste de la *villa* grâce au fait que les extrémités sud de la zone D ont été redégagées partiellement lors de la fouille des abords de l'église. La partition en grandes phases de construction et « sousphases » ne comportant que des transformations n'a en revanche pas pu être appliquée dans la partie thermale, où les travaux n'interviennent pas de la même façon. Pour cette raison, il a été décidé d'adopter, pour l'ensemble de la *villa*, une séquence d'états continue, de 1 à 5, que l'on ait à faire à des reconstructions complètes ou à de simples transformations (fig. 14).

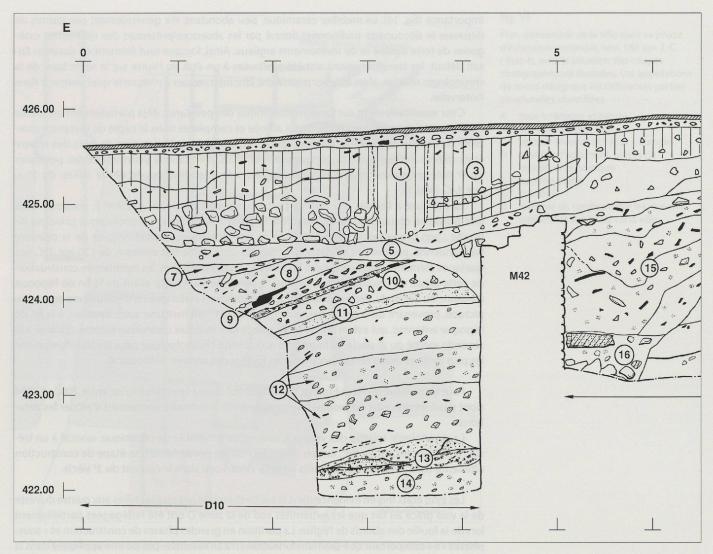
Fig. 14Tableau synoptique des datations.

| fouilles 1971-76 | fouilles 2002-04 | datation | nature des transformations |
|--|---------------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|
| état la | état 1 | vers 50/60 ? | construction |
| état Ib | état 2 | vers 100 ? | transformations |
| état Ila | état 3 | vers 130 | démolition/reconstruction |
| état IIb | état 4 | vers 180 | démolition/reconstruction |
| | état 5 | 1ère moitié 3e s. ? | transformations |
| abandon puis réoccup partielle continue | pation ou occupation | 4 ^e s. | e left at dan 98.0 m.m.08.1 kee |
| tombes du haut Moyen Âge | église et tombes du haut Moyen Âge | 5 ^e - 8 ^e s. | n early de the the paying |

Les couches de construction du 1er siècle apr. J.-C. (états 1 et 2)

Ce premier groupe comprend les remblais en relation avec l'état 1 et les modifications regroupées sous l'état 2. Tant les absides de la zone D que les thermes subissent un certain nombre de transformations. Rien de tel n'est en revanche perceptible dans la partie haute de la villa (portique A, corps d'habitation B). D'une épaisseur minimum d'une vingtaine de centimètres, les remblais observés sont le plus souvent constitués de limon argilo-sableux mêlé de gravier (fig. 12, couches 22-23; cf. aussi fig. 15, couches 12-19). Dans de rares cas, des lambeaux de niveaux de circulation ont pu être mis en évidence (fig. 16, couche 16; cf. aussi fig. 15, sommet couche 13).

⁶ Cf. infra, pp. 275-279: sur les 45 pièces de ce trésor, sept sont des frappes d'empereurs du 3° s. apr. J.-C. (Sévère Alexandre et Maximin).



1-2. Perturbations modernes. 3. Remblai moderne : humus mêlé de cailloux, de tuiles et d'os. 4. Remblai : limon argileux beige jaune mêlé de quelques charbons.

Démolition des structures romaines et sépulture médiévale

5. Démolition : limon brun très humique mêlé de quelques cailloux et de quelques tuiles. 6. Fosse d'implantation d'une tombe du haut Moyen Âge : remplissage hétérogène d'humus et de sable.

Constructions du 2e siècle apr. J.-C.

État 4

Remblayage de D10 : 7. Marne beige mêlée de débris de taille, de mortier et de fragments de tuiles. 8. Limon argileux beige brun mêlé de mortier et de fragments de tuiles. 9. Tuiles, fragments de fresque bleus et rouges, nodules de mortier. 10. Débris de mortier très sableux beige brun. 11. Litages de limon argilo-sableux beige brun mêlés de tuiles, de cailloux et de nodules de mortier. 12. Limon argileux grisbeige, caillouteux, mêlé de tuiles, de mortier, de fragments de fresque blancs et jaunes et de fragments de fresque blanc sur du mortier de tuileau. 13. Limon argileux brun, riche en charbon, surmonté d'un bloc de mortier (1.20 m x 0.20 m). 14. Débris de taille mêlé de nodules de mortier.

État 3

Remblayage de la tranchée de construction de M42 : 15. Litages de limon argileux beige brun mêlé de gravats (tuiles, mortier). 16. Matériaux drainants constitués de cailloux et de mortier de tuileau. Remblayage de D6 : 17. Matériaux drainants constitués de débris de taille, de mortier gris et de mortier de tuileau, liés par un limon argileux brun de ruissellement.

États 2 et 3

Remblayage de D1 : 18. Limon argileux roux sableux mêlé de débris de mortier, séparé par un litage de limon argileux gris-beige. 19. Niveau de construction : lit de débris de mortier gris et de gravillon, surmonté d'une fine couche de limon argileux beige. 20. Limon argileux brun mêlé de gravier et de quelques fragments de mortier. 21. Limon argileux beige (moraine remaniée).

Constructions du 1er siècle apr. J.-C.

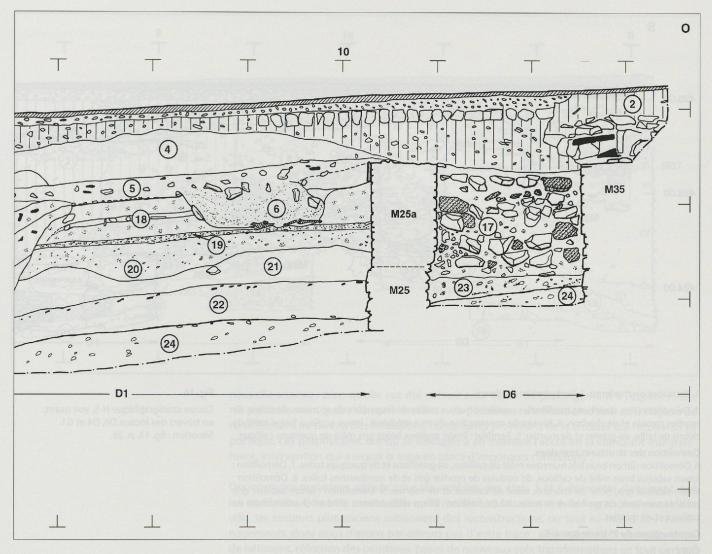
22. Remblai : limon argileux brun oxydé, mêlé de tuiles dans sa partie supérieure. 23. Remblai : limon argileux brun mêlé de matériaux morainiques, de cailloux et de quelques charbons.

Terrain naturel

24. Moraine caillouteuse.

Fig. 15

Coupe stratigraphique E-O, vue sud, en travers des locaux D10, D1 et D6. Situation: fig. 13, p. 28.



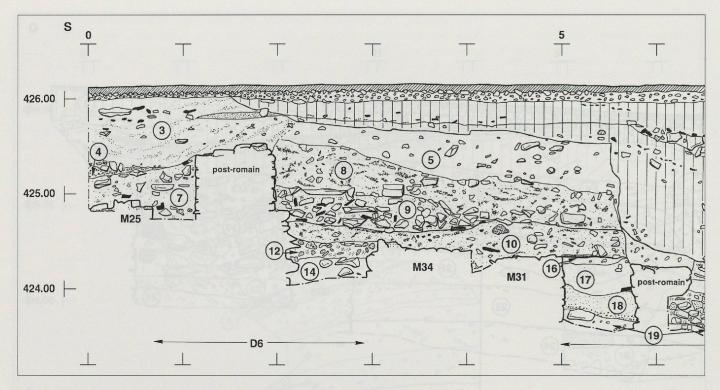
Un élément mérite d'être mentionné: dans la partie qui sera ultérieurement occupée par l'hémicycle F, un remblai épais de quelque 80 cm, mêlant limon et humus, a été mis en place au cours de cette période, sans relation avec de quelconques constructions, puisque les murs qui le recoupent sont postérieurs (M77 et 78). Cet important remodelage du terrain dans une zone non construite était probablement destiné à mettre au même niveau les absides D et le terrain avoisinant au nord, de façon à obtenir une vaste terrasse précédant le portique A1 sur toute sa longueur.

Les couches de construction du 2e siècle (états 3 et 4)

Cet horizon regroupe les remblais d'installation de l'état 3 et les couches correspondant à des réaménagements ultérieurs (état 4). Ces niveaux sont presque inexistants dans la partie supérieure de la colline, en raison de l'arasement des vestiges, qu'il s'agisse des niveaux de sols ou des remblais sous-jacents. Il faut en effet garder à l'esprit que les niveaux de circulation des parties hautes de la *villa* aux états 3-4 devaient se situer aux environs de 427.00 m (fond du bassin à 426.40), soit plusieurs dizaines de centimètres au-dessus du niveau de la cour du Prieuré avant son réaménagement.

En revanche, les couches étaient bien conservées à proximité de l'hémicycle, dans la partie inférieure du complexe architectural. Les travaux de sous-œuvre du mur M42 et l'excavation réalisée pour les murs de l'hémicycle ont occasionné d'importants mouvements de terre, qui ont laissé des traces très nettes dans la stratigraphie.

Les matériaux utilisés pour combler la tranchée d'implantation du mur M42 (fig. 15, couches 15-16) sont composés de limon argileux mêlé de gravats en partie supérieure et de matériaux drainants au niveau inférieur, mesure nécessaire en raison des problèmes de ruissellement posés par l'établissement de murs directement sur la moraine. Ce remblai était composé de toutes sortes d'éléments de construction, fragments de corniches moulurées, plaques de mortier de tuileau faisant jusqu'à 50 cm de diamètre, mortier de chaux, déchets de taille.



1. Perturbation moderne. 2. Perturbation moderne

3. Démolition des structures médiévales : sable et humus mêlés de fragments de moraine, de tuiles, de mortier romain et de charbon. 4. Niveau de construction du mur médiéval : limon argileux beige mêlé de débris de taille, de gravier et de mortier. 5. Remblai : limon argileux beige gris mêlé de quelques cailloux.

Démolition des structures romaines

6. Démolition : limon brun très humique mêlé de cailloux, de gravillons et de quelques tuiles. 7. Démolition : limon sableux brun mêlé de cailloux, de nodules de mortier gris et de nombreuses tuiles. 8. Démolition : limon sableux gris, riche en charbon, mêlé de cailloux et de mortier. 9. Démolition : limon sableux gris mêlé de moellons, de mortier et de tuiles. 10. Démolition : limon sableux brun, riche en charbon, mêlé de cailloux et de mortier.

Constructions du 2e siècle apr. J.-C.

État 3

11. Fosse d'implantation de la canalisation St. 100 : remplissage constitué de limon argileux et d'humus beige brun, mêlés de nombreux cailloux, de mortier et de quelques tuiles. 12. Remblai : limon sablo-argileux brun, mêlé de fragments de fresque bleus, de cailloux et de mortier (couche identique à la couche 17 de la fig. 15). 13. Remblai : limon sablo-argileux jaune-kaki. 14. Remblai : mélange de cailloux, gravier, mortier, tuiles, fragments de fresque blanc (couche identique à la couche 17 de la fig. 15). 15. Remblai : limon argileux beige verdâtre mêlé de cailloux.

Constructions du 1er siècle apr. J.-C.

État

16. Niveau de sol : limon argileux jaune-gris, surmonté de gravillons jaunâtres.

Terrain nature

17. Limon argileux brun, de plus en plus caillouteux au nord. 18. Limon sableux jaune-kaki, gravillonneux dans sa partie inférieure. 19. Moraine caillouteuse.

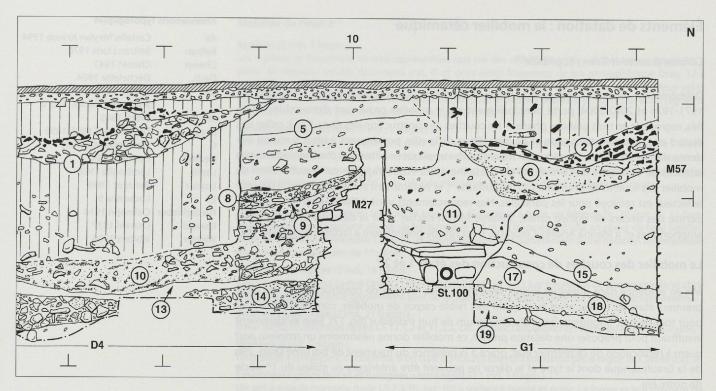
Contrairement au couloir F3, qui a fonctionné comme vide sanitaire jusqu'à son abandon, le couloir D6 situé à l'arrière de l'abside D1 a été comblé dès l'origine par un matériau drainant (fig. 15, couche 17), constitué de limon argileux riche en gravats, qui contenait entre autres plusieurs fragments de mortier de tuileau en quart-de-rond, boudins d'étanchéité restants d'un bassin démoli.

Dans la zone de l'hémicycle, toutes les substructures situées à l'arrière du mur M56 (M82-86) ont été recouvertes avec la moraine extraite au moment de l'excavation de la zone.

Le comblement de l'espace D10 à l'état 4 (fig. 15, couches 7-14) a nécessité l'apport de très grandes quantités de remblais : les fragments de peinture murale qu'ils contenaient, d'un style très différent de ceux de l'hémicycle et de ses abords, proviennent probablement d'autres zones de la villa. Ce remplissage témoigne par ailleurs des problèmes rencontrés avec cette

Fig. 16

Coupe stratigraphique N-S, vue ouest, en travers des locaux D6, D4 et G1. Situation: fig. 13, p. 28.



nouvelle annexe : bien qu'elle eut été prévue pour servir de prolongement à l'espace F, elle n'a probablement guère dû servir en raison de problèmes d'infiltration d'eau, qu'il s'agisse de ruissellement au niveau des fondations, ou de fuites provenant de la terrasse qui recouvrait ce portique. Les propriétaires ont dû se résoudre à en interdire l'accès en la comblant intégralement, intervention qui a requis la mise en place d'imposants contreforts⁷.

L'examen des matériaux utilisés pour les remblais des états 3 et 4 démontre clairement, par les nombreux éléments constructifs qu'ils recèlent, qu'au moment de l'agrandissement de la *villa*, les secteurs plus anciens subissaient des reconstructions, ou tout au moins des réaménagements, dont nous n'avons par ailleurs pas d'autre trace : adjonctions de nouveaux corps de bâtiment, réfection des peintures, poses de nouveaux sols, transformations en tout genre.

Les transformations du 3e siècle (état 5) et la démolition générale

Les fouilles des thermes ont révélé une étape de transformations postérieure à l'état 4 (état 5), à laquelle n'était hélas associé aucun mobilier pertinent. Il n'a en revanche pas été mis en évidence de modifications postérieures lors de l'observation des vestiges des fouilles 1971/1976, où l'état le plus tardif correspond à la transformation de l'extrémité nord de l'hémicycle F (construction de la rampe H). Seul le réaménagement ponctuel des absides quadrangulaires de la zone D, d'abord interprété comme un élément intervenant après l'époque romaine, a finalement été associé au dernier état attesté dans les thermes (état 5).

Outre la récupération systématique des vestiges en élévation, qu'il s'agisse de moellons ou de blocs architecturaux tels les colonnes, corniches et autres éléments de décor, plusieurs murs ont été intégralement récupérés jusqu'au fond de leur fondation (cf. fig. 12, M1 et 76). Par ailleurs, diverses structures postérieures à l'époque romaine viennent perturber les séquences stratigraphiques, parfois relativement profondément⁸. Il convient enfin de noter que les couches supérieures ont été par endroits largement rabotées lors de l'aménagement de l'actuel Prieuré et de ses abords, dès le 16° siècle.

Pour ces raisons, il est difficile de distinguer, dans les parties supérieures de la stratigraphie, ce qui est encore de la démolition romaine des remblais et couches de destruction postérieures, associés aux vestiges de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge⁹. Or c'est de ces couches de démolition que provient l'essentiel du mobilier récolté, qu'il s'agisse de céramique ou de peinture murale. La grande couche qui surmonte directement la démolition de la peinture à l'aurige et les restes effondrés de la mosaïque d'étage¹⁰ a livré aussi bien des pièces du répertoire du Haut-Empire, présentées plus loin dans ce chapitre, que des formes plus tardives, publiées ici avec quelques autres céramiques tardo-antiques récoltées sur le site.

⁷ Cf. infra, pp. 95-96.

⁸ À titre d'exemple, cf. fig. 16, où un mur postromain recoupe la séquence de démolition romaine 8-10.

⁹ Cf. par ex. infra, fig. 58, p. 79, présentant plus de 4 m de démolition comblant l'hémicycle F.

¹⁰ Cf. infra, fig. 58, couche 9a.

Éléments de datation : le mobilier céramique

Caroline Brunetti et Thierry Luginbühl¹¹

Délibérément succincte, cette présentation de la céramique recueillie durant les fouilles de 1971-1976 et 2002-2004, porte principalement sur le mobilier provenant d'ensembles stratifiés, regroupés en trois grandes phases – les couches de construction des états 1 et 2, celles des états 3 et 4, et celles d'abandon et de démolition de la *villa*, postérieures à l'état 5 mis en évidence dans les thermes. Menée selon les méthodes appliquées à l'Institut d'archéologie et des sciences de l'antiquité de l'Université de Lausanne, cette étude s'appuie sur la publication du mobilier des fouilles de *Chavannes 11*, à *Lousonna*¹², et notamment sur sa typologie, à laquelle le lecteur est renvoyé pour les parallèles. Nos remerciements vont à Daniel Paunier pour l'expertise des décors de sigillée ornée, Stefanie Martin-Kilcher pour la détermination de types amphoriques et à Marina Andrès-Colombo, dont l'étude préliminaire a facilité nos recherches.

Le mobilier des couches de construction des états 1 et 2¹³

Mis en évidence dans quelques locaux seulement¹⁴, les niveaux de construction de ces deux premiers états de la *villa* n'ont livré qu'un très faible *corpus* de mobilier, constitué en tout et pour tout de huit fragments, issus d'un minimum de huit individus (fig. 17). Bien évidemment insuffisant pour proposer une datation précise, ce mobilier donne néanmoins un *terminus post quem* à l'édification de ce premier état, grâce à la présence du fragment de bol orné Drag. 29b de la Graufesenque dont le type et le décor ne peuvent être antérieurs au milieu du 1^{er} siècle de notre ère.

Sigillées (1 ind., 1 fragm.)

Un fragment de panse de bol à carène fortement marquée Drag. 29b (cat. 1), originaire de La Graufesenque. Constitué de festons, de représentations figurées (dont un lapin à droite) et de godrons supérieurs, le décor de ce récipient est caractéristique de la période Claude-Vespasien (lapin : Hermet, pl. 26, n° 54, cf. Oswald 2045).

Céramiques communes à pâte claire (1 ind., 2 fragm.)

Deux panses de récipient de forme indéterminée.

Céramiques grises lissées et fumigées « terra nigra » (1 ind., 1 fragm.)

Une panse de pâte grise, fine, dure, à surface externe noire, brillante, décorée de petits carrés à la molette (cat. 2). Dès 70 apr. J.-C.

Céramiques communes à pâte grise (2 ind., 4 fragm.)

Deux fonds de pots, dont un réalisé avec une argile assez grossière (cat. 3) et deux panses dont une en partie surcuite en atmosphère oxydante et une décorée d'impressions (motif attribuable à la 1ère moitié du 1er siècle de notre ère).

Le mobilier des couches de construction des états 3 et 4

Les premiers éléments de datation des deux principales phases d'occupation de la *villa* ont été fournis par les peintures murales : la peinture à l'aurige a en effet pu être datée stylistiquement de l'époque hadrianéenne, la mégalographie ornant l'étage de l'hémicycle étant d'inspiration sévérienne. Tout l'intérêt de l'étude céramologique était donc de voir si elle permettait de confirmer ces datations.

Caractérisé par la présence de sigillées ornées de Gaule méridionale (Drag. 29b et 37), de productions à parois fines lyonnaises, d'imitations de sigillées (Drack 21), de cruches, de mortiers et de céramiques communes attribuables à la seconde moitié du 1^{er} siècle de notre ère, le mobilier de l'état 3 (cf. fig. 17) constitue un corpus de 79 fragments pour un minimum de 18 individus, issus d'ensembles recueillis dans quatre locaux (D6, D10, G1 et H1). La pauvreté relative de ce matériel empêche de préciser la date de la fermeture de ces ensembles et donc celle de l'édification de cet état qui peut avoir été achevée durant la fin de la période flavienne ou au début du siècle antonin.

Beaucoup plus rare, le mobilier de l'état 4 (fig. 18) n'a été découvert que dans les terrassements bordant la *villa* sur son côté est (secteur D11) et dans une couche de la cage d'escalier H1 correspondant à un remaniement postérieur. Constitué seulement de 37 tessons très fragmentaires pour 15 individus, son faciès est marqué par la présence de fragments de gobelets à revêtement argileux dont la qualité (engobe luisant, presque métallescent à l'intérieur) n'est pas attestée dans nos régions avant la seconde moitié du 2^e siècle. Un gobelet métallescent provenant des thermes peut, sous réserves, être associé à cet état, ce qui permet de situer plus précisément sa datation vers 180 apr. J.-C.

Abréviations typologiques

AV

| Beitran | Beitran Lioris 1970 |
|--------------|--------------------------------|
| Chenet | Chenet 1941 |
| Déch. | Déchelette 1904 |
| Dr. | Dressel H., Classification des |
| | amphores, CIL XV, Tab. II |
| Drack | Drack 1945 |
| Drag. | Dragendorff 1895-1896 |
| G | Laubenheimer 1985 |
| Hermet | Hermet 1934 |
| Lamb. | Lamboglia 1958 |
| Lezoux | Bet et al. 1989 |
| LS | Lousonna 9 |
| Niederbieber | Oelmann 1914 |
| Oswald | Oswald 1937 |
| Walters | Walters 1908 |
| | |

Castella/Meylan Krause 1994

¹¹ Les texte et catalogue élaborés en 1999 par Thierry Luginbühl pour le mobilier du Haut-Empire issu des fouilles de 1971-1976 ont été complétés en 2007 par Caroline Brunetti avec les quelques pièces datables et datantes issues de la zone des thermes. Pour les dessins, se reporter au crédit des illustrations du chapitre introductif.

¹² Lousonna 9.

¹³ Ensembles Pu71/512, 518, 562 et 607; PUP02/23'451. Pour une localisation plus précise, cf. infra, pp. 369-382 (tableaux des ensembles).

¹⁴ Fig. 12, couches 12-19: locaux A1, A2, F8 et G2; fig. 15, couches 22-23: locaux D1 et D6; fig. 16, couche 16: local D4. Dans la zone des thermes, c'est d'un remblai qui peut être rattaché à la construction de l'abside C11 à l'état 2 que provient le K23451.

Mobilier de l'état 315

Sigillées (2 ind., 3 fragm.)

Les sigillées de l'ensemble ne sont représentées que par des récipients ornés : un bol caréné Drag. 29b à décor de rinceaux volutés décurrents (cat. 4) et deux petits fragments de bol hémisphérique Drag. 37 à guirlandes de chevrons, tous deux originaires de l'atelier de La Graufesenque. Les décors de ces deux vases permettent de les dater de la période Claude-Néron pour le premier (Hermet, pl. 37, n° 25) et du règne de Vespasien ou de Titus pour le second (Hermet, pl. 80, n° 5).

Céramiques à parois fines (1 ind., 1 fragm.)

Une panse de gobelet à revêtement sablé brun olivâtre d'origine lyonnaise. Bien connues sur le Plateau suisse et, notamment, à *Lousonna* où elles représentent plus de la moitié des parois fines, ces productions de l'atelier de *La Butte* ont été surtout importées dans nos régions du règne de Claude à celui de Néron, mais ont été produites dès la fin de la période tibérienne et jusqu'au début du règne de Trajan.

Amphores (3 ind., 23 fragm.)

Quatre fragments de panses, un bord et une anse d'amphore à huile de Bétique Dr. 20 (cat. 5), 11 fragments de panses d'amphore vinaire de Narbonnaise G 4 et six fragments d'une amphore de type indéterminé, probablement orientale. Ces trois récipients conviennent parfaitement à une datation de l'ensemble durant la seconde moitié du 1^{er} siècle.

Imitations de sigillée (2 ind., 18 fragm.)

Deux variantes du bol caréné Drack 21 (LS 5.5.2d et 5.5.2f, cat. 6-7). Les fragments de panses et le fond attribuables à cette catégorie proviennent tous de récipients de ce type engobé sur sa seule surface externe.

Cruches à pâte claire (2 ind., 21 fragm.)

Deux bords en bourrelet (types LS 11.1.2 et 11.2.2, cat. 8) dont l'apparition est datée du règne de Claude.

Mortiers (1 ind., 2 fragm.)

Un mortier « classique », à collerette, d'un type (LS 3.3.2b) attesté à Lousonna dès le règne de Claude (cat. 9).

Céramiques grises lissées et fumigées « terra nigra » (1 ind, 1 fragm.)

Un pot à épaule marquée (type LS 7.3.7b, cat. 10) à surface luisante et noire. La forme et le traitement de ce vase (qualité « *terra nigra* ») ne semblent pas apparaître avant le dernier tiers du 1^{er} siècle de notre ère et sont courants au 2^e siècle.

Céramiques communes à pâte grise (6 ind., 10 fragm.)

Les communes grises sont représentées par quatre pots ovoïdes (variantes de la forme LS 7.1, cat. 11-13), une écuelle à bord rentrant (LS 2.1.1a, cat. 14) et une terrine à lèvre massive (cf. LS 2.2.7, Lousonna 2, n° 514, cat. 15), types fréquents durant tout le 1er siècle à Lousonna-Vidy.

Mobilier de l'état 416

Secteur H1, ensemble 1034

Céramiques à revêtement argileux (1 ind., 1 fragm.)

Une panse de gobelet à revêtement luisant, beige clair à brun assez foncé. Les récipients de ce type ne sont pas attestés dans la région lausannoise avant la seconde moitié du 2° siècle.

Secteur D11, ensembles 570 et 599

Sigillées (1 ind., 1 fragm.)

Un pied annulaire de forme ouverte, de type indéterminé. La qualité de la pâte et du revêtement sont caractéristiques des productions de La Graufesenque.

Amphores (2 ind., 5 fragm.)

Quatre fragments de panses de Dr. 20 et un fragment de col d'amphore à garum hispanique Beltran IIa.

Céramiques à revêtement argileux (2 ind., 3 fragm.)

Deux panses de gobelets, dont une à décor guilloché, et un fragment de récipient ouvert de forme difficile à déterminer.

Cruches (1 ind., 16 fragm.)

Seize fragments de panses.

Céramiques communes à pâte grise (1 ind., 4 fragm.)

Un pot ovoïde d'un type attesté dès le 1er siècle de notre ère (LS 7.1.6).

Thermes, local C14, ensemble 19999

Céramiques à revêtement argileux (2 ind., 2 fragm.)

Cette catégorie est représentée par deux gobelets. Le premier, dont seul le fond est conservé, présente un revêtement mat, alors que le second, décoré de cordons fendus (cat. 16), est revêtu d'un enduit métallescent (dès 180/200 apr. J.-C.).

Cruches (1 ind., 1 fragm.)

Un fragment de panse de couleur beige.

Mortiers (1 ind., 1 fragm.)

Un fragment de panse présentant un semis interne de quartzite.

Céramiques communes à pâte grise (3 ind., 3 fragm.)

Cette classe de céramique comprend trois récipients représentés uniquement par deux fragments de panses et un fond appartenant à une forme haute, probablement une bouteille. L'épaisseur de l'une des panses est telle qu'il s'agit très certainement d'un dolium. Le dernier fragment est orné de deux traits au polissoir et se rattache également à une forme fermée.

¹⁵ Ensembles : Pu71/484, 514 et 553 ; PP76/ 1010, 1011, 1015, 1016, 1023, 1024, 1031, 1035, 1039, 1058 et 1084. Pour une localisation plus précise, *cf. infra*, pp. 369-382 (tableaux des ensembles).

¹⁶ Ensembles: Pu71/570 et 599; PP76/1034; PUP02/19999. Pour une localisation plus précise, *cf. infra*, pp. 369-382 (tableaux des ensembles)

Le mobilier des couches d'abandon et de démolition générale¹⁷

En l'absence de véritables couches d'occupation, d'ailleurs rares dans les *partes urbanae* de *villae* généralement dépourvues de fosses-dépotoirs ou de feuilletages de sols, tout le mobilier mis au jour au-dessus des niveaux de construction de l'état 4 pour les fouilles 1971/1976 et de l'état 5 pour la zone des thermes a été considéré comme appartenant à une phase générale d'abandon et de démolition. Ce mobilier provient essentiellement du comblement de la pièce à abside F1 et de celui de l'espace C8, au sud des thermes¹⁸.

Constitué d'un minimum de 59 récipients différents pour un total de 294 fragments (fig. 18-19), ce matériel s'inscrit dans une période allant du 2° au 4° siècle de notre ère, qu'îl n'a pas été possible d'étudier stratigraphiquement. Bien représenté, le mobilier du 2° siècle est constitué par des sigillées tardives du sud de la Gaule, par des sigillées du Centre et par des productions régionales comme des imitations de sigillée, des gobelets à revêtement argileux précoces (à revêtement sablé, notamment) et par des formes de céramiques communes attribuables, sans trop de doutes, à cette période. Le 3° siècle, lui aussi bien attesté, est représenté par différents groupes de marqueurs dont, principalement, des gobelets rhénans à vernis noir, des gobelets métallescents et d'autres productions à revêtement argileux caractéristiques comme les imitations de mortiers Drag. 43 et 45. Un grand nombre de formes ayant été produites de la seconde moitié du 2° siècle à la première moitié du 3°, il est impossible de définir avec précision la proportion du mobilier de ces deux siècles. Il en est de même avec le 4° siècle, dont nombre d'éléments caractéristiques étaient déjà produits durant le demi-siècle précédent.

La présence, sur le site, d'un as de Constance II César de 330 apr. J.-C., ainsi que de marqueurs céramiques inconnus avant le règne de ce même empereur, comme le bol caréné Lamb. 1/3, certifie néanmoins la continuation de l'occupation de la *villa* jusqu'au Bas-Empire : les données relatives à cette période, archéologiques aussi bien que céramologiques, font l'objet d'un chapitre particulier¹⁹.

Sigillées (10 ind., 38 fragm.)

Les sigillées de l'ensemble sont représentées par des productions de différents ateliers gaulois, dont une majorité d'importations de l'atelier arverne de Lezoux (Gaule du Centre). Les sigillées de La Graufesenque (Gaule méridionale) ne sont attestées que par trois exemplaires de bols ornés Drag. 29 : un bord à bandeaux guillochés inégaux (cat. 17), un fragment panse/fond dont la partie inférieure de la panse est ornée d'un bandeau représentant une chasse flabellée avec lions affrontés (cat. 18)²⁰ et quatre petits fragments de panses à décor de rinceaux volutés et festons.

Principalement importées dans nos régions du début du 2° siècle à la fin de la période sévérienne, les productions du Centre de la Gaule constituent près des trois quarts des sigillées retrouvées dans les couches de démolition de la *villa* (en NMI comme en nombre de fragments). Leur répertoire est varié si l'on en croit notre échantillonnage : deux coupes tronconiques Drag. 33 (cat. 19), une coupe Drag. 35 (ou serv. A : cat. 20), une assiette Lezoux 32 (ou Walters 80 : cat. 21) et trois petits fragments attribuables à un bol orné Drag. 37, un mortier à collerette Drag. 43, un fragment de panse pouvant être attribué à un Drag. 38 (Lezoux 88) et un gobelet Déch. 72 (ou Lezoux 102).

Le mobilier recueilli dans ces niveaux n'a livré aucune production des ateliers de Rhénanie ou de Moselle (Gaule de l'Est), actifs surtout à partir de la seconde moitié du 2° siècle, alors que les ensembles mis en relation avec l'occupation du Bas-Empire attestent l'importation sur le site de sigillées d'Argonne (bol Chenet 320)²¹.

Amphores (4 ind., 18 fragm.)

Treize fragments de panses dont trois d'amphore à saumure Beltran II, deux de conteneur à huile Dr. 20 et treize fragments d'amphores probablement gauloises, de type indéterminé, dont cinq faisaient partie d'une même pièce.

Imitations de sigillée (3 ind., 20 fragm.)

Une coupe imit. Drag. 24/25 (LS 4.2.2c) et deux bols carénés Drack 21 (LS 5.5.2d, cat. 22 et LS 5.5.2e), datables de la première moitié du 2^e siècle et probablement produits à *Lousonna*.

Céramiques à revêtement argileux importées (3 ind., 16 fragm.)

Six fragments de gobelet à vernis noir, presque métallescent. La qualité de ce genre de vases à boire à parois très fines, coeur rouge et pâte « sonnante » (due à une haute température de cuisson) est attribuable aux ateliers de Rhénanie, dont les productions sont bien attestées au 3° siècle dans nos régions (dans la *villa* d'Orbe-*Boscéaz*, notamment). Une autre région de production est révélée, peut-être le nord de la Suisse, par la présence de deux gobelets de type Niederbieber 33 à col développé (3°-4° s. ap. J.-C.), qui se caractérisent par un vernis brun métallescent et une pâte beige pour le premier (cat. 23-25, les fragments 23 et 25 ayant pu faire partie de la même pièce) et grise pour le second (cat. 24).

Céramiques à revêtement argileux régionales (12 ind., 55 fragm.)

La notion de céramique à revêtement argileux recouvre plusieurs groupes de productions dont les principales sont les « qualités » mate, sablée, luisante et métallescente, dont les répertoires et les chronologies sont bien connus, aujourd'hui, à *Lousonna*²².

Les écuelles semblent apparaître durant la seconde moitié du 2° siècle (une occurrence du type LS 2.2.1, cat. 26), les mortiers imitant les types Drag. 43 (cat. 27) ou 45 (cat. 28) ne sont pas connus avant le 3° siècle, tout comme les gobelets à décor peint (un fragment de panse présentant le négatif d'un motif

¹⁷ Ensembles Pu71/486, 489, 490, 496, 504, 505, 506, 513, 516, 517, 525, 527, 538, 539, 540, 542, 549, 551, 552, 565, 566, 573, 574, 577, 590, 591, 595 et 611; PP76/1012, 1060, 1063, 1069 et 1070; PUP02/20330. Pour une localisation plus précise, cf. infra, pp. 369-382 (tableaux des ensembles).

¹⁸ Les pièces pertinentes récoltées lors des fouilles de 2002-2004 (K20330) proviennent de la démolition comblant l'espace C8, qui a aussi livré un ensemble peint cohérent (cf. infra, pp. 201-217) et un trésor monétaire (cf. infra, pp. 272-279).

¹⁹ Aes III de Constance II César (inv. PP76/ 1091). Cf. infra, pp. 334-338, en partic. p. 335 et fig. 395.

²⁰ Ces lions ne trouvent pas de parallèle dans Oswald 1937 (pl. LX-LXVI).

²¹ *Cf. infra*, pp. 334-338, en partic. cat. 78, pp. 336-337.

²² Lousonna 9, pp. 74-80.

végétal). Dans les productions attestées dès la seconde moitié du 2° s., on peut noter encore la présence de deux coupes carénées à courte lèvre légèrement déversée (cat. 29-30) dont le type est attesté à Avenches dans la seconde moitié du 2° siècle (type AV 159-2).

Attestées dès la fin du 1er siècle, les productions à revêtement mat et sablé, ne sont représentées que par une occurrence chacune : un pot ovoïde (cat. 31) pour les premières et un gobelet (LS 6.1.4, cat. 32) pour les secondes.

Les productions luisantes, qui ne semblent guère apparaître dans nos régions avant le milieu du 2º siècle, constituent la grande majorité du mobilier de ce groupe et présentent un répertoire assez varié, dont la typologie couvre une période de plus de 150 ans. Les formes les plus précoces sont les gobelets ovoïdes, attestés par deux bords (type LS 6.1.3, cat. 33) et par une trentaine de fragments de panses, parfois décorés de guillochis ou de motifs à la barbotine (lunules, cordons fendus). On relèvera également la présence d'un Lamb. 2/37 dont le revêtement brun noir est mal conservé, ainsi qu'un fragment de panse guilloché pouvant appartenir au même récipient. Deux bords appartenant probablement à des gobelets n'ont pas pu être rattachés à des types précis en raison de leur fragmentation. Un fond vient compléter l'inventaire de cette classe de céramique.

Céramiques à revêtement micacé (2 ind., 9 fragm.)

Deux pots ovoïdes, forme la plus fréquente dans cette catégorie, proche et contemporaine des productions à revêtement argileux mat.

Cruches à pâte claire (5 ind., 60 fragm.)

Quatre fonds et 57 fragments de panses.

Plats à engobe interne (1 ind., 1 fragm.)

Une écuelle à bord rentrant (cat. 34), présentant un engobe interne semblable à celui des productions à revêtement luisant régionales.

Mortiers (1 ind., 3 fragm.)

Trois fragments de panses à semis interne de particules abrasives.

Céramiques communes à pâte claire (3 ind., 40 fragm.)

Deux écuelles (LS 2.2.3), une lèvre de pot et un couvercle à lèvre épaissie (cat. 35).

Céramiques grises lissées et fumigées « terra nigra » (1 ind., 6 fragm.)

Un fond plat souligné par deux cercles concentriques et six fragment de panses appartenant à une forme haute en *terra nigra* (cat. 36). Dès 70 apr. J.-C.

Céramiques communes à pâte grise (13 ind., 30 fragm.)

Principale catégorie de céramique culinaire, les communes grises, d'une facture et d'une typologie très « lausannoise », sont représentées par trois terrines (LS 2.2.5, cat. 37, 2.2.7b, cat. 38 et LS 2.2.7c, cat. 39) ; un pot à bord déversé horizontalement (cat. 40) de type AV 81/4, datable de 150-200 apr. J.-C. ; un pot à lèvre déversée soulignée par des cannelures (cat. 41), ainsi que trois autres bords de pots (LS 7.2.7 et 7.2.3, non illustrés), un fragment de panse de récipient de forme fermée (pot?), 4 fragments appartenant probablement à un pot à cuire, 2 tessons indéterminés, 1 fond de pot et un tonnelet (LS 10.1.1c, cat. 42).

Conclusions

Relativement peu abondant, le mobilier recueilli lors des fouilles de la *villa* du Prieuré permet néanmoins de proposer un premier modèle de chronologie et quelques considérations d'ordre économique et social.

L'absence totale des productions précoces des ateliers de sigillées de Gaule méridionale (Drag. 17, 15/17, 18/31, etc.) et la découverte d'un exemplaire tardif de bol Drag. 29b dans les couches de remblais du premier état des constructions, permet de penser que le site n'a pas été occupé avant la seconde moitié du 1^{er} siècle de notre ère, soit avant le règne de Néron. La rareté du mobilier des couches d'installation de ce premier état empêche de préciser cette datation, mais il est possible et, même, probable que cette occupation n'ait commencé qu'à partir des années 60 ou qu'au début de la période flavienne, durant laquelle tous les marqueurs du 1^{er} siècle mis au jour étaient encore en circulation. Largement attestés, les 2^e et 3^e siècles de notre ère peuvent être considérés comme l'âge d'or de l'établissement pulliéran, qui ne sera pas abandonné avant le 4^e siècle, si l'on en croit les marqueurs de cette période présents dans des couches d'abandon. Le mobilier plus tardif, lui, ne peut être mis en relation avec la *villa stricto sensu*. Postérieur à sa destruction, il n'en atteste pas moins la continuation de l'occupation du site du 5^e siècle à nos jours.

Sur un plan plus céramologique, le mobilier recueilli présente un faciès caractéristique des riches établissements ruraux, marqué par une faible représentation des imitations de sigillée et la présence d'amphores « exotiques ». Bien qu'une bonne partie des céramiques régionales retrouvées sur le site ait certainement été produite dans les ateliers de *Lousonna* (au vu de leur typologie et des caractéristiques de leur pâte), ce faciès est sensiblement différent de celui des quartiers d'habitation du *vicus* et se rapproche « qualitativement » de celui d'autres grandes *villae* de l'ouest du Plateau, comme celles d'Orbe-*Boscéaz* ou d'Yvonand-*Mordagne*.

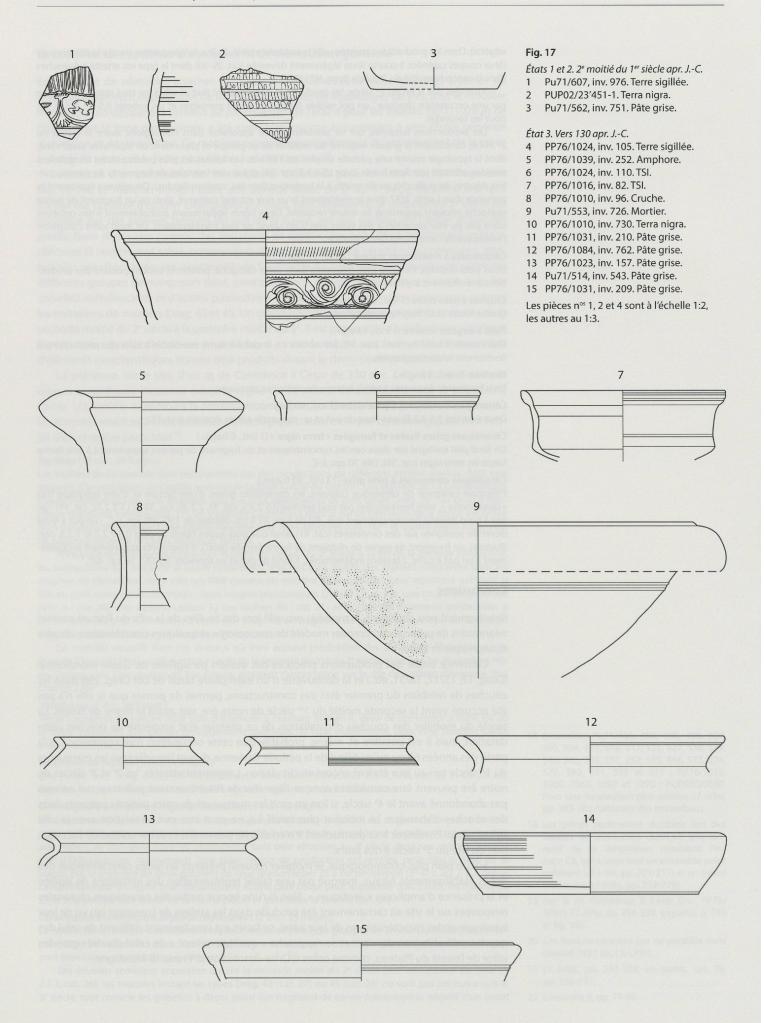


Fig. 18 16 État 4. Vers 180 apr. J.-C. 16 PUP02/19'999-1. RA métallescent. Couches d'abandon de l'état 5 et démolition générale 17 Pu71/611, inv. 983. Terre sigillée. 18 Pu71/504, inv. 493 et Pu71/604, inv. 971. Terre sigillée. 19 PP76/1012, inv. 56. Terre sigillée.20 PP76/1012, inv. 59. Terre sigillée. 17 21 Pu71/577, inv. 804. Terre sigillée. 22 Pu71/551, inv. 693. TSI. 23 PUP02/20330-2. RA métallescent. 24 PUP02/20330-1. RA métallescent. 25 PUP02/20330-3. RA métallescent. 26 PP76/1063, inv. 225. RA. 27 Pu71/540, inv. 632. RA. Les pièces nos 17 et 18 sont à l'échelle 1:2, les autres au 1:3 et l'estampille du n° 18 est au 1:1. 18 19 20 21 22 23 24 25 27 26

